

**SAISON 2017 - 2018**  
**Livret Ecole de Golf d'Evreux**  
**Les p'tees Loups**



**Nom et Prénom :** .....

**Date de Naissance :** .....

**Téléphone :** .....

**Mail :** .....

**Niveau / Cours :** .....



## BIENVENUE A L'ECOLE DE GOLF « Les p'tees Loups »



La saison 2017/2018 de l'Ecole de Golf « Les p'tees Loups » va commencer.  
Vous trouverez ci-joint le dossier complet pour l'inscription de votre enfant.

L'Ecole de golf est sous la responsabilité conjointe de l'AS et de la Régie du Golf.

*La Régie du golf* met à disposition les équipements, les enseignants Arnaud BORE et Hélène PETTIER et prend la gestion administrative et financière de l'Ecole de Golf.

*L'Association Sportive* s'occupe de la gestion sportive de l'Ecole (les compétitions fédérales ou de club). M. André PICHAVANT est le référent de l'AS auprès de l'Ecole de Golf. Des bénévoles (ASBC) interviennent auprès des enfants afin d'aider les enseignants et accompagner les élèves sur le parcours et lors des compétitions

Pour coordonner et accomplir toutes ses tâches, nous voulons mettre rapidement en place une « *commission jeune* » composée du Président de l'AS, de la directrice du Golf d'Evreux, du responsable de la commission, des enseignants, des bénévoles (ASBC), de représentants des parents et des élèves.

**NOUVEAUTÉ 2017** ...Cette nouvelle année est l'occasion de mettre en place un cours spécifique pour les parents pendant que les enfants sont en cours. Vous mettre au golf et jouer avec votre enfant sera un moment de partage et de complicité qui le stimulera davantage dans son apprentissage.

Ne passez plus votre temps à attendre ou à faire l'aller-retour, essayez, vous aussi !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne saison golfique.

*Le Président de l'A.S.  
Patrick Tanneau*

*La directrice du Golf  
Bérénice Marques*

**FICHE URGENCE MEDICALE**

**Saison 2017 - 2018**

**Nous soussignés :** .....

**Père et mère ou tuteurs légaux de l'enfant :** .....

autorisons notre enfant à participer à l'École de Golf pour la saison 2017-2018. Par ailleurs, nous autorisons la direction du Club ou l'équipe d'enseignement du Club à prendre toutes les mesures nécessaires d'urgence en cas d'accident survenant à notre enfant.

En cas de maladie subite ou d'accident, l'équipe d'encadrement de l'École de Golf pourra prévenir les parents ou personnes responsables légales de l'enfant aux numéros de téléphone suivants :

**Domicile** ..... **Travail** ..... **Portable** .....

**Personne à prévenir en cas d'absence :** **Nom** ..... **Prénom** .....

**N° de tél. :** **Domicile** ..... **Travail** ..... **Portable** ..... **N°**  
**sécurité sociale (de la personne référente ou de l'enfant) :** .....

**Nom de la mutuelle :** .....

**Médecin de famille :** ..... **N° de téléphone :** .....

**Lieux d'hospitalisation préférentiels (1) :**

**Centre hospitalier de** .....

**Clinique** .....

**Fait à :** ....., **le :** .....

**(2) Monsieur :** .....

**Madame :** .....

**Signature**

**Signature**

## Autorisation Droit à L'image

**Saison 2017-2018**

Dans le cadre de notre École de Golf, du Golf et de l'Association Sportive du Garden Golf d'Évreux, des photos ou vidéos de votre enfant peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités ou encore d'enregistrer certains événements sur notre site Internet.

Nous sollicitons donc votre autorisation.

Je soussigné(e) .....

agissant en qualité de .....

autorise l'École de Golf, la Régie et l'Association Sportive du Garden Golf d'Évreux à utiliser l'image de mon enfant pour promouvoir ses activités dans le cadre de ses locaux.

Autorise l'École de Golf, la Régie et l'Association Sportive du Garden Golf d'Évreux à utiliser l'image de mon enfant en dehors de ses locaux, soit :

Sur le site du golf, de l'association et de l'école,

Sur des CD roms ou DVD de compétitions /de rencontres /d'événements scolaires,

Sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir le club, l'association, l'école.

Fait à : ..... le : .....

**Signature :**

*NB: Les légendes ou commentaires ne permettront en aucun cas d'identifier l'enfant.*

*Rappel :*

*L'autorisation des parents (ou du responsable) d'un enfant mineur doit obligatoirement être obtenue par écrit. Il n'y a pas d'exceptions possibles.*

*Pour un groupe d'enfants, l'autorisation écrite des parents de tous les enfants est obligatoire.*

## CHARTRE DE L'ÉCOLE DE GOLF

Saison 2017-2018

**Cette charte précise les droits et devoirs de l'enfant et de leurs parents, elle doit être signée par les parents et par l'élève(s). Elle fait office de règlement intérieur de l'école de Golf d'Évreux.**

Je soussigné(e), .....m'engage à respecter les points suivants :

- **Assiduité** : Le joueur se doit d'assister à la totalité des séances, en cas d'impossibilité il se doit de prévenir le Pro ou le Golf avant le début de la séance.
- **Correction** : Le joueur doit avoir un comportement respectueux envers les autres joueurs, envers le Pro, envers l'encadrement, il devra respecter les consignes de sécurité relatives à la pratique du golf, et devra avoir un comportement qui ne nuit pas au bon déroulement des séances.
- **Ponctualité** : Le joueur devra être prêt dès le début du cours. Pour cela, il est recommandé d'être présent au minimum 1/4 d'heure avant le début de la leçon et ne pas partir avant la fin de celle-ci. A la fin de la séance, le joueur est sous la responsabilité des parents.
- **Sportivité** : Ne pas perturber les autres joueurs pendant les séances prévues, pendant la durée totale d'une partie, soit sur le compact ou sur le grand parcours. Le respect des règles de comportement (étiquette) qui leurs seront apprises est une obligation !
- **Respect, Tenue, Matériel** : Le joueur est dans l'obligation de respecter tous ces partenaires. Il doit respecter l'ensemble des installations à sa disposition. Il doit avoir une tenue correcte, appropriée aux conditions atmosphériques du jour et appropriée à la pratique du golf. Il doit rendre le matériel prêté en bon état et propre (nettoyage des clubs).
- **Propreté** : Ne pas jeter de déchets hors des poubelles.
- **Responsabilité** : Après le cours si l'enfant n'a pas encore été repris par ses parents ou personne nommément désignée, il doit venir immédiatement à l'accueil du golf afin de contacter ses parents ou une autre personne responsable. Il est formellement interdit à l'élève de quitter l'enceinte du golf tant qu'un parent ou personne nommément désignée ne s'est pas présenté pour récupérer l'enfant.

**Le respect de ces règles est valable sur tous les golfs, que ce soit à Évreux ou à l'extérieur. Le joueur se doit de véhiculer une image positive de l'École de Golf d'Évreux.**

*L'équipe d'encadrement de l'École de Golf d'Évreux, se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement serait en désaccord avec la présente charte.*

Signature des Parents

Signature de l'enfant

## Tarifs 2017 - 2018

**Groupe 1 : Elève débutant 1h/semaine** 90 €/trimestre (6/10ans)

*Drapeau vert et rouge*

**Mercredi de 14h00 à 15h00 ou Samedi de 11h30 à 12h30**

Ces élèves reçoivent 1 heure de cours par semaine avec le prêt du matériel,

Accès autorisé sur le compact accompagné par les parents.

La licence FFG et la cotisation ASGE sont obligatoires et incluses dans le prix de l'abonnement.

---

**Groupe 2 : Elève en progression 1h30/semaine** 110 €/trimestre (11/16 ans)

*Drapeau bleu, jaune, blanc*

**Mercredi de 15h00 à 16h30**

ou

**Samedi de 10h à 11h30 ou de 14h à 15h30 ou de 15h30 à 17h**

**Groupe 3 : Elève confirmé 3h/semaine** 147 € / trimestre

**Mercredi et Samedi 14h à 15h30**

\*Compte tenu du projet sportif de ces jeunes, l'AS subventionne une partie de la cotisation annuelle à hauteur de 125 € par enfant. (\*hors subvention AS)

### **Pour le groupe 2 et 3 :**

L'accès aux différentes zones d'entraînements et au parcours compact est libre.

La licence FFG et la cotisation ASGE sont obligatoires et incluses dans le prix de l'abonnement.

Les droits de jeu des compétitions sont offerts et l'accès sur le grand parcours est illimité

Le groupe 2 aura 20 jetons/an et le groupe 3 aura 30 jetons/an pour le practice



**Groupe Parent :**                      **1h/semaine**                      117 € / trimestre

*Ne passez plus votre temps à attendre ou faire l'aller-retour... Essayez, vous aussi !*

**Samedi de 15h30 à 16h30 ou de 11h30 à 12h30**

Cet abonnement comprend :

Un accès libre aux différentes zones d'entraînement et au parcours compact.

---

*Pour 2 enfants d'une même famille une réduction de 15% est accordée sur la 2ème cotisation*

*Pour 3 enfants d'une même famille une réduction de 25% est accordée sur la 3ème cotisation*

*NB : L'ASGE prend en charge l'organisation et les inscriptions aux compétitions prévues dans le calendrier de la Ligue de Haute Normandie, aux autres compétitions qui permettront aux enfants de progresser et de représenter notre école de Golf, l'ASGE fournit le matériel complet du jeune golfeur pour le groupe 1. L'équipe d'encadrement de l'école constituée de Arnaud et Hélène est secondée par 4 bénévoles ASBC qui ont reçu une formation FFG pour cette fonction.*

*Un livret à compléter vous sera remis après la prise en compte de votre inscription.*